

# CCFP : OLIVIER DUSSOPT DONNE LES GRANDES LIGNES DE L'AGENDA SOCIAL 2018

publié le 19 décembre 2017 à 12h21 - Par UFFA-CFDT

**Le secrétaire d'État, Olivier Dussopt, a présidé l'assemblée plénière du Conseil commun du 19 décembre 2017. Dans son intervention, il a rappelé son attachement au dialogue social et son estime pour le travail et l'investissement de l'ensemble des agents publics dans l'exercice de leur mission. Il a salué aussi les 8500 apprentis qui sont en formation dans les trois versants de la Fonction publique.**



Sur Action publique 2022, il a insisté sur le Forum y compris sur les ateliers de co-construction et les forums territoriaux. Le premier comité de suivi de l'action publique sera réuni prochainement pour travailler sur le bilan des réformes engagées lors des dernières années.

Puis, sur l'agenda social, Olivier Dussopt a rappelé que certains chantiers sont déjà ouverts : conditions de travail et santé au travail, notamment. Il a ensuite apporté un certain nombre de réponses qui répondent à une grande partie des demandes portées par la CFDT Fonctions publiques (particulièrement sur le CPA, sur l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences et le harcèlement,...).

Sur la protection sociale, une mission IGA, IGAS, IGF dressera un bilan des dispositifs existant, et la concertation avec les organisations syndicales s'ouvrira au printemps (avril).

Autres sujets abordés :

- Égalité professionnelle : le chapitre sera ouvert ; prévention des violences sexistes aussi. Philippe Laurent sera chargé du sujet et un bilan de l'accord sera à l'ordre du jour d'une réunion dès le 9 janvier prochain.
- Gestion des âges.
- CPA : schéma directeur de la formation.
- Élections professionnelles : toute l'année 2018 sera consacrée à la réussite du scrutin du 6 décembre.
- Rendez-vous salarial : l'option d'avancer la date sera étudiée avec l'ensemble des employeurs publics. Il n'y a pas de réponse à ce stade.

Les propos de Olivier Dussopt se sont achevés sur les réflexions ouvertes quant aux pistes de différenciation entre les trois versants. La CFDT Fonctions publiques a répondu très clairement que les caractéristiques propres à chaque versant existent, mais que nous nous opposerons à la décorrélation de la valeur du point qui constituerait un obstacle aux possibilités de mobilité des agents, mobilité par ailleurs valorisée dans les discours.

L'agenda social sera prochainement adressé aux organisations syndicales, après d'ultimes arbitrages notamment sur le calendrier du rendez-vous salarial. Quelques informations ont été données en séance :

- Sur le CPA, le travail se poursuivra sur la sécurisation de son financement ainsi que sur la portabilité du CET.
- Sur la révision de diverses indemnités : une réunion se tiendra le 30 janvier.
- Les questions de l'organisation du travail et des agents en situation d'encadrement pourraient aussi trouver leur place dans l'agenda.

**Fichiers liés :**

> [Déclaration CFDT au CCFP du 19-12-17](#)

> [Discours d'ouverture du secrétaire Etat action et comptes publics au CCFP du 19-12-17](#)